

PRESENTS : Joseph THEBAULT, **Maire**, Régine LEFEUVRE, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, BETTY GAYVRAMA, Sophie RABORY, **Adjoint**. Raymond BLOUET, Mathieu LEVILLAIN (à 20h20), **Conseillers municipaux délégués**. Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Chrystel CAULET, Mylène MENARD, David LE LARGE, Christine PERTUISEL, Fabien GRIGNON.

EXCUSÉS ET PROCURATIONS : Jean-Paul RONSIN à Régine LEFEUVRE, Nicolas AUBIN à Béatrice GAYVRAMA, Mathieu LEVILLAIN à Michel HALOUX jusqu'à 20h20, Annick VIVIEN à Francine RABINIAUX, Mélynda HASSOUNA à Fabien GRIGNON, Caroline COPPENS à Chrystel CAULET, Nicolas VOLLE à Mylène MENARD, Flavie ANNE à Christine PERTUISEL, Pierre PIRON à David LE LARGE, Mathias JOLY.

SECRETAIRE de SEANCE : Michel HALOUX.

À défaut de précision, les délibérations sont votées à l'unanimité.

Monsieur le Maire accueille les conseillers municipaux juniors conviés à cette séance et fait l'appel.

PV du 18 NOVEMBRE 2024

Le procès-verbal des délibérations de cette séance est arrêté.

Enfance (en présence des élus du CMJ)

ESPACE SANS TABAC ;

Sophie RABORY, Adjointe déléguée « enfance éducation », indique que les conseillers municipaux juniors ont réfléchi à la mise en place d'un espace sans tabac en partenariat avec la ligue contre le cancer. Les élus du CMJ lisent leur courrier adressé au Maire et au conseil municipal relatif à ce projet et à sa mise en place qui se traduira par :

- une convention avec la ligue contre le cancer,
- l'identification d'une zone sans tabac aux abords des écoles et la médiathèque,
- des marquages au sol, la pose de cendriers...

Le conseil municipal valide ce projet et la convention avec la ligue contre le cancer, que Monsieur le Maire signera.

ESPACE SANS TABAC ; DEMANDE DE SUBVENTION

En complément du sujet précédent, le conseil municipal décide de conventionner avec ALCOME ; éco-organisme agréé qui propose un dispositif de sensibilisation et verse un soutien financier annuel de 0,50 € par habitant.

MODIFICATION de REGLEMENTS INTERIEURS

Le conseil municipal approuve la modification des règlements du service municipal :

- de l'ALSH « La Fourmilière (délai d'inscription pour les mercredis scolaires et interdiction des objets connectés),
- périscolaire (garderie du matin et du soir).

Finances – Marchés publics

DETR - DSIL 2025 / SALLE DE SPORT tranche 2

Le conseil municipal sollicite une aide de l'ÉTAT (DETR ou DSIL 2025) pour la tranche 2 de la salle de sports. HT. L'aide financière sera sollicitée sur ce montant plafond 700 000 € au taux de 30% ; soit une subvention attendue de 210 000 €.

Vote : unanimité des votants (20) ; 4 abstentions

DETR - DSIL 2025 - EQUIPEMENTS

Le conseil municipal sollicite la DETR ou DSIL 2025 pour l'achat d'un bloc sanitaire à installer place du marché et une borne de vidange des camping-cars dotée d'un monnayeur à carte. Ils participeront à la qualité d'accueil des touristes puisque la commune est village-étape. Au taux de 25 % du coût, la subvention attendue est de 12 728€.

ACHAT D'UN TRACTEUR D'OCCASION

Un budget de 60 000 € a été inscrit au budget 2024 pour acheter un tracteur d'occasion pour le service technique.

Les agents du service technique ont été consultés préalablement par Jean-Paul RONSIN, Adjoint, afin d'identifier les fonctionnalités et caractéristiques attendues de ce matériel (tracteur hydraulique d'occasion avec cabine suspendue, chargeur frontal, masse arrière, godet drop...).

Le conseil municipal valide le descriptif des besoins pour permettre d'engager la commande au montant de 52 970 € HT avec la reprise du tracteur Renault.

Urbanisme - Patrimoine

PRIX DE VENTE DES LOTS I9 A I11 - BASTILLE

Débatte en commission urbanisme, le conseil municipal fixe le prix de vente des lots i9 (324 m²), i10 (328 m²) et i11 (323 m²) du lotissement de la Bastille à 255 € /m². Il charge Monsieur le Maire de signer les compromis.

La vente sera lancée début 2025, après l'obtention du permis d'aménager modificatif puisqu'il y avait initialement 4 lots à cet endroit (rue Olympe de Gouges à côté de la maison Helena).

REVISION DES LOYERS AU 01/01/2025

Le conseil municipal décide de réviser les loyers des logements communaux au 1^{er} janvier 2025 (+ 2,45%).

Montfort Communauté

SERVICE COMMUN ADS

Le conseil municipal valide le renouvellement de 2 ans de la convention du service commun ADS (2025-2026). Créé en 2015, ce service communautaire instruit et prépare les autorisations du droit des sols (ADS) ; permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme A.

La commune y participe financièrement.

OUVERTURES DEROGATOIRES en 2025

Pour 2025, le bureau communautaire a entériné que les commerces sont autorisés à ouvrir 3 dimanches et 4 jours fériés parmi les dates proposées. Le conseil municipal y est favorable. Les dates retenues par les commerçants concernés feront l'objet d'un arrêté municipal (23 voix pour, 1 voix contre).

Informations

- Piste cyclable à haut niveau de sécurité du département ; retour sur la réunion publique et les ateliers
- Eau potable ; Jean RONSIN rappelle changement d'exploitant au 1^{er} janvier. Par mail, il demande le Rib aux abonnés suite à un courrier de juillet. Il évoque la fin des travaux au barrage de Rophemel et la rénovation du château d'eau.
- Révision du SAGE lancée qui aura des impacts agricoles
- Signalement de vols en agglomération